ECOLE REPUBLIQUE Place de la République 67800 BISCHHEIM

Tel 03 88 33 12 60 ce.0672777e@ac-strasbourg.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 AVRIL 2015

Personnes présentes :

L'ensemble de l'équipe pédagogique Les représentants des parents d'élèves Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie

M. Raida Bouazza, chef de la police municipale

Mme Marie Beckrich RASED

Personnes absentes (excusées):

M. Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale Mme Schreyeck, médecin scolaire Mme Vancomerbeke, M. Kunz

Personnes absentes:

Mme Ozel

La réunion débute à 18h.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07/11/14

Approuvé à l'unanimité. Le directeur rajoute en lien avec le point 4 que notre école compte actuellement 309 élèves; en lien avec le point 6, que sur 59 élèves de CM2, 9 dérogations ont été demandées. Il y a également 9 demandes d'établissement privé. Le choix des langues se répartit de la manière suivante: allemand 6; anglais 28; bilangue 24; espagnol 1.

2. SECURISATION DE L'ECOLE – PROJET D'EXTENSION

SECURISATION

- Cour de l'école:
- M. Martinez explique qu'à son arrivée, tous les matins, les 2 escaliers sont jonchés de déchets de nourriture de boisson, de mégots et de restes de consommation de drogue. Il y a également très souvent des bouteilles cassées dans la cour le lundi et il est arrivé à plusieurs reprises cette année scolaire que des vitres aient été brisées durant les weekends.
- M. Bouazza, chef de la police municipale, est invité à s'exprimer par Mme Gillot, préoccupée par le coût des dégradations en dehors du temps scolaire.

Il présente les dispositifs mis en place pour prévenir ces actes de délinquance :

- installation de caméras
- renforcement de l'éclairage pour identifier les intrus et les responsables des dégradations.
- patrouilles régulières de police.

Le dispositif a aussi pour but de protéger le personnel municipal qui travaille dans l'école : concierge, personnel d'entretien.

3 représentants des parents souhaitent avoir plus d'informations:

M. Bender demande si l'école est fermée en dehors des heures de classe : oui.

Mme Genet demande la fonction exacte des caméras : M. Bouazza confirme qu'elles seront visionnées pour identifier les fauteurs de troubles.

M. Thiriot demande le champ d'action des caméras : M. Bouazza explique qu'elles balaient la grande cour à 360°.

• Circulation sur la Place et autour de l'école

Suite à une question sur le trafic des voitures place de la République, le chef de la police affirme qu'il y a des rondes de la police municipale.

M. Bouazza explique aussi que les riverains sont les premiers acteurs de la prévention.

Mme Antoine évoque le cas du feu rouge (devant la boulangerie) qui est régulièrement grillé lorsque les élèves veulent traverser. M. Bouazza explique qu'il y a des contrôles hebdomadaires. L'installation de dos d'âne relève de la gestion de l'Eurométropole. Il pourrait aussi y avoir un radar au feu mais les restrictions budgétaires sont là. M.

Martinez demande quelle est la démarche pour obtenir ces dos d'âne. Les services techniques font la demande au service de la voirie d'Eurométropole puis il y a une liste d'attente, suivant les priorités. La mairie note la demande.

Entrée de l'école

M. Thiriot fait remarquer que dans la cour des CP, on pourrait sortir par l'autre portail qui est mieux sécurisé par une rambarde en métal tout le long du trottoir. M. Martinez approuve et propose d'adopter désormais cette entrée, une fois examinées les difficultés techniques qui pourraient empêcher son utilisation.

PROJET D'EXTENSION

Mme Gillot explique que trois cabinets d'architecture vont présenter leur projet le 23 avril.

Le chantier commencera à l'été 2016 (démolition des préfabriqués). Ils seront remplacés par des Algeco temporaires puis le chantier de construction commencera dans le courant de l'année scolaire 2016-2017.

3. PROJET D'ECOLE : AMELIORER LE BIEN VIVRE ET LE CLIMAT SCOLAIRE

• Le projet et le contexte d'une enquête

P. Martinez présente une nouvelle fois l'action du projet d'école entreprise depuis le début d'année afin d'améliorer le bien-être à l'école République.

Un court historique situe le départ du projet dans la demande des élèves délégués pour la remise en place des médiateurs. Leur retour ne pouvait être lié qu'à un projet plus clair pour les élèves. Cette action sera liée à une formation des enseignants puis des élèves et à une réflexion sur un ensemble de domaines: valeurs de la République, règlement, résolution de conflits; informations; implication démocratique des élèves; éducation à la santé; apprentissages. L'ensemble des objectifs est présenté ainsi que l'action du projet d'école qui lui est attenante. Un document récapitulatif est donné à chacun.

Devant la nécessité d'un état des lieux et d'une définition des critères de bien-être ou de climat scolaire-, le directeur présente une enquête réalisée il y a quelques années au niveau national et propose d'en réaliser une dans notre école.

Cette enquête concernera le seul cycle 3, de manière anonyme, sous forme de QCM, avec une échelle de 4 réponses. La passation sera collective et surveillée par une personne neutre (pas l'enseignant de la classe, pas les parents).

Les parents seront informés et il faudra leur autorisation pour la participation de leur enfant.

L'inspecteur de circonscription ainsi que le conseil des maîtres ont déjà donné leur accord. Il manque bien sûr l'accord du conseil d'école.

Les débats

La proposition entraı̂ne des échanges et des questions:

M. Thiriot a peur que l'enfant qui ne se sent pas bien à l'école soit bloqué si la passation se fait à l'école. M. Ollivier et Mme Bocquet insistent sur l'importance de l'anonymat pour que l'enfant se sente en confiance. Certains parents souhaiteraient faire le questionnaire à la maison car ils pensent que l'enfant se sentira plus à l'aise. Mais la majorité des parents pensent qu'à la maison, l'enfant va vouloir répondre pour faire plaisir à ses parents.

M. Martinez explique que, lors de l'enquête nationale, les élèves étaient demandeurs comme les parents et qu'il n'y a eu aucun refus sur plus de 10000 élèves participants. Mme Boudjellidah voudrait que l'enfant puisse dire pourquoi certaines choses ne vont pas.

Le directeur explique que le fait de recouper les informations données par les réponses permettra de mieux comprendre les situations difficiles.

Mme Genet demande si quelque chose pourra être fait si l'enquête révèle un profond mal-être chez un élève.

L'enquête vise à améliorer le bien être dans l'école. On essaiera bien sûr de trouver une solution.

L'enquête sera à usage interne.

M. Ollivier et M. Martinez expliquent que ce sera ensuite le travail des enseignants d'expliquer aux élèves que nous avons entendu leur message. Il faudra alors mettre en place des actions pour remédier aux problèmes. M. Jaegert a peur que ce ne soit qu'une étude statistique. Il estime aussi qu'il faut quelqu'un qui se porte garant de la passation.

Le directeur rappelle que les personnes qui feront passer l'enquête aux élèves n'auront pas de rapport avec eux, ni enseignants ou directeur, ni parents.

Il doit rencontrer un parent de l'école qui est chercheur à l'université de Franche Comté dans ce domaine et qui aidera l'école pour l'organisation de l'enquête.

La santé

Il est aussi fait remarque que dans le cadre de l'éducation à la santé, il faut parler de l'alimentation. Mme Leonhart met en avant que l'alimentation est au programme scolaire. Le directeur explique également que, dans le cadre de notre projet, certains enseignants se sont portés référents pour certains domaines dont la santé.

Tout au long de l'année, ces enseignants tâcheront de donner aux élèves de notre école de bonnes habitudes d'hygiène, de sommeil et d'alimentation.

M. Ollivier explique la limite de l'enseignement à une bonne alimentation qui ne doit pas mettre certains enfants en

porte-à-faux avec ce qu'ils vivent à la maison.

M. Thiriot demande si l'opération « Un fruit à la récré» est efficace. Enseignants et parents confirment son intérêt et son suivi majoritaire dans notre école.

• Le vote d'accord sur la passation de l'enquête

M. Martinez propose un vote à bulletin secret mais l'assemblée préfère un vote à main levée. Abstentions :0; Non : 0; Oui : unanimité.

5. NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Beaucoup d'activités ont été reconduites d'un semestre sur l'autre avec l'accord des intervenants : origami (étendu aux deux cycles), jeux mathématiques, chorale, théâtre, échecs, BD (étendu au cycle 2). La zumba a été rajoutée, pour les deux cycles.

Pour les inscriptions, il y a encore des familles insatisfaites. La référente sur site s'est occupé de l'inscription sur deux journées. La priorité a été donnée aux enfants qui n'avaient rien eu au premier trimestre. Mme Pencreach : les parents qui avaient inscrit les enfants pour les deux semestres n'avaient pas compris que cela avait été annulé et qu'il fallait se réinscrire. La mairie répond qu'une information sous forme de courrier très précis a été distribuée (confirmé par M. Martinez).

M. Jaegert fait remonter que le principe « premier arrivé, premier servi » a été critiqué par certains parents. M. Martinez explique qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde lorsque le nombre de place est limité.

6. SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL - GREVE

Le message de Mme Vancomerbeke, représentante suppléante, est lu par le directeur. Elle s'y plaint de la situation du périscolaire et de la cantine lors de la grève du 03/02/15.

Les élèves dont les enseignants avaient déclaré faire grève avaient été retirés de la liste et de la cantine et du périscolaire, sans que les parents ou l'école en aient été informés.

Mme Gillot rappelle qu'en 2008

, le droit d'accueil a été instauré et est devenu obligatoire.

En cas de grève, la mairie instaure donc un service minimum d'accueil (SMA) si le nombre d'enseignants grévistes est au moins égal à 25% des effectifs.

Elle explique que la mairie ne peut pas assurer la cantine en cas de grève et instaure le service minimum pour les parents des élèves dont les enseignants sont en grève.

Il est reprécisé que le service minimum ne doit pas se faire dans des classes. Il est fait dans un centre de loisirs.

Si les élèves vont dans d'autres classes, ils pourront aller à la cantine. M. Martinez fait la lecture de la circulaire de Mme Geng du 2/04/15 qui confirme à la fois que les enfants des enseignants grévistes sont radiés des listes les jours de grève mais qu'il est fait un point le matin, afin d'accueillir les enfants présents, le cas échéant.

Certains enseignants trouvent que cette disposition culpabilise les enseignants dans leur droit de grève.

Mme Scherrer évoque le cas d'Hoenheim qui ne met pas en place le service minimum si les services de la mairie sont touchés par cette grève. La mairie répond que c'est la loi. Le service minimum doit être mis en place lorsque 25% des personnels enseignants font grève.

Si les enfants ne sont pas inscrits par les parents au SMA et qu'ils se présentent à l'école, ils sont accueillis dans une autre classe et peuvent alors aller à la cantine.

7. REMPLACEMENT DES ENSEIGNANTS ABSENTS

M. Martinez rappelle ce qui se passe en cas d'absence d'enseignants.

L'école appelle l'inspection locale qui envoie un remplaçant s'il y en a un ou qui contacte la direction académique pour en obtenir un. Les enseignants remplaçants sont titulaires, inspectés régulièrement. Ils suivent le programme laissé par les enseignants absents, communiqué par mail le jour-même le plus souvent.

Dans tous les cas, l'école essaye de prévenir les parents concernés du remplacement en donnant le nom du remplaçant, si la personne reste au moins 2 jours, et en prévenant dans le cas d'un enseignant non remplacé. Il est bien sûr difficile de faire plus, tant du côté de l'institution que de l'école. Dans le cas d'absences répétées dans une même classe, cela peut, à juste titre, entraîner une inquiétude chez certains parents.

Des participants à la réunion mettent en avant qu'il n'y a pas assez d'enseignants et que le recrutement est la seule solution au problème. Notre école a eu 17 jours d'absence d'enseignant non remplacés à répartir sur l'ensemble des classes.

Mme Pencreach voit ce qui se passe sur d'autres écoles : il manque des enseignants dans toute la circonscription. Elle explique que dans le secondaire, ils recrutent des contractuels.

Mme Zoller explique que la pénurie de remplaçants touche toutes les circonscriptions ; et que les remplaçants non affectés à un remplacement peuvent parfois être appelés en renfort sur celles qui sont momentanément en déficit, dans tout le département.

M .Martinez dit que 20000 postes ont été créés mais que la plupart des recrutés sont en formation.

8. ACTIONS & PROJETS RECENTS OU A VENIR

- Allemand: nous avons reçu toutes les classes allemandes partenaires et nos élèves vont leur rendre visite dans les jours qui viennent. 2 sorties sont également prévues à Karlsruhe au zoo et au muséum d'histoire naturelle.
- EPS: des stages de cirque ont eu lieu pour 4 classes (CPe, CPse, CE1CE2, CE2p); 2 classes ont participé à un cycle de rugby (CE2CM1, CM2o); 2 classes ont bénéficié d'un cycle de basket et ont gagné chacune dans sa catégorie (CM1L et CM2n); la classe de CM2o a gagné une coupe en handball.
- Citoyenneté: le projet Pas Sages continue: visite des lieux de culte et rencontre avec le maire pour les CM1 et projet de création pour les CM2 avec une vidéaste (A. Sjrayber) pour les CM2n et un écrivain slameur pour les CM2o, L Biaba.

Les enseignants ont suivi plusieurs formations dans le cadre du projet « Améliorer le bien-être à l'école »

- Mathématiques: semaine des maths en mars pour plusieurs classes; 100e jour pour les CP et les CLIS; kangourou pour les CE2CM1 et les CM1L; Maths sans frontière avec le collège pour les CM2n et les CM2o.
- Création littéraire: les CE1CE2 bilingues ont participé au Printemps de l'écriture. Les CM2 vont rencontrer l'auteur Mathis au collège du Ried dans la cadre d'un projet autour du Prix de la Nouvelle.

secrétaire de séance: Julie Ebersold compte rendu rédigé par P. Martinez le 15/04/15, relu le 16/04/15 par J. Ebersold